

Réunion plénière OS DRH Projet modernisation gestion des OPA 9 avril 2019.

Déclaration SNOPA CGT

Mesdames, Messieurs, chers camarades

Depuis 5 ans le SNOPA CGT n'a de cesse de répéter les difficultés que rencontrent les OPA dans leurs missions au sein des services et établissements publics de notre ministère. Le SNOPA CGT a été très souvent force de propositions, et a exigé régulièrement le lancement du chantier d'évolution statutaire des OPA, pourtant porté par 3 fois à l'agenda social du ministère.

Pour le SNOPA CGT cette évolution statutaire doit se projeter sur l'avenir en intégrant la pérennité des missions et la continuité des recrutements sous les règles statutaires OPA. Règles statutaires dont nous mesurons le caractère obsolète pour certaines et la nécessité de les revoir en se rapprochant, pourquoi pas, de celles des fonctionnaires.

Évolution qui doit porter, aussi et surtout, sur l'aspect salarial tant les salaires se sont écrasés et le pouvoir d'achat s'est effondré. Tout le monde reconnaît que nos salaires ne sont plus en adéquation avec nos qualifications.

Sur l'aspect statutaire, nous avons rencontré les employeurs pour répondre aux besoins et aux missions dévolues aux OPA, mais surtout pour mener d'urgence une réflexion et construire cette nomenclature des missions et métiers qui répertorie les domaines d'intervention des OPA, liées à notre position statutaire et dont la vocation est bien d'exercer des missions sur des emplois permanents, lorsqu'il n'existe pas de corps de fonctionnaires, susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

Nous avons rédigé aussi notre socle revendicatif sur l'évolution statutaire et salariale des OPA qui dresse un état des lieux alarmant de la situation des OPA, rappelant les orientations dangereuses que prend l'administration en ayant recours à des contractuels sur nos missions avec les conséquences graves sur la continuité et la maîtrise du service public, mais aussi dans la diminution de nos effectifs.

Ce répertoire missions, métiers et ce cahier revendicatif ont été communiqués aux deux cabinets, à la DRH, dans les services.

Mais visiblement nos objectifs sont divergents, nous voulons une ou des solutions d'avenir tandis que, pour vous, la solution se résume à la gestion d'un corps en voie d'extinction.

Sur l'aspect salarial, tout le monde s'accorde aujourd'hui, qu'il est impératif de revoir la grille de classifications, la grille salariale et de moderniser la gestion des OPA

Mais nous nous devons d'intervenir, au préalable de la tenue de cette réunion sur la présentation du projet de grille de classification des OPA. Encore une fois, même si nous avons senti une volonté affichée de votre côté de donner du contenu à ce dossier, vous n'avez pas atteint votre objectif sur l'aspect salarial comme lors de la réunion du 14 juin 2018 où vous nous avez laissé croire que votre projet était financé, pour au final vous faire débouter lors de l'audience le 21 juin 2018 à Bercy.

Dans ce projet sur l'aspect revalorisation salariale de la classification à 17 niveaux de rémunération:

Nous avons dans le cadre de nos rencontres en début d'année compris que les étapes de ce chantier se déclinaient par une première revalorisation de la grille actuelle des OPA (17 niveaux), financée à hauteur de 1,7M pour les services État, 480.000€ pour l'EP VNF et 130.000€ pour l'EP Céréma.

Ce sont vos chiffres !!

Cette revalorisation devait donner du souffle à la rémunération des OPA.

Sans pour cela rattraper le retard de plusieurs années sur les mesures de gestion dues aux OPA, le financement évalué par vos services s'accordait à être budgétisé et ne devait pas rencontrer d'obstacles majeurs des services du MACP.

Aujourd'hui, c'est un tout autre projet que vous nous avez transmis. Il est nettement inférieur, à la grille de salaire travaillée ces dernières semaines. Une moyenne de 4 points d'indice pour 6 pts en pied de grille et 2 pts en haut de la grille. **C'est inacceptable !**

Nous pouvons qualifier ce projet d'indécent envers les OPA car comparable à une aumône mais dont la contrepartie sera peut-être la fin des OPA. Enfin nous pouvons appeler cette revalorisation, de **grille salariale LOW-COST**, alors que par ailleurs dans le cadre du PPCR (*parcours professionnels carrières et rémunérations*) les fonctionnaires ont obtenu en indices revalorisés jusqu'à hauteur de 58,00€ en catégorie C, 98,00€ en catégorie B, 154,00€ en recrutement BAC+2 et 137,00€ en catégorie A.

Nous voyons dans ce document le passage de l'empreinte de Bercy qui lors des arbitrages que vous avez eus dernièrement, a encore une fois, mais sûrement de façon autoritaire, balayé votre projet.

- Nous déplorons cette situation qui ne reconnaît pas à sa juste valeur l'engagement des OPA, de ceux qui s'emploient au quotidien pour assurer leurs missions techniques de service public avec le plus grand dévouement.
- Nous déplorons cette situation parce que dénoncée depuis 5 ans, par le SNOPA CGT qui n'a de cesse d'interpeller l'administration et le pouvoir politique sur la situation des Ouvriers des Parcs et Ateliers.
- Nous déplorons cette situation parce que s'ajoute depuis 5 ans pas la moindre mesure catégorielle, malgré les engagements affirmés des ministères à nous gérer à l'identique des autres catégories de personnels.
- Nous déplorons cette situation parce que **vous nous devez cette revalorisation, une vraie revalorisation.**

Pour le SNOPA CGT, nos revendications, notre vision de l'avenir doit être le point d'ancrage, d'un dialogue social qui malheureusement n'est que rarement au rendez-vous quand nous nous rencontrons. Trop souvent lorsque nous devons nous retrouver sur le terrain de la négociation, nous n'avons que de la concertation, nous constatons l'absence d'écoute et de prise en compte d'une situation catastrophique subie par les OPA et ces réunions de votre part relèvent plus souvent de l'information.

Mesdames messieurs, la dernière modification de notre grille de classification date de 1991, il y a 28 ans, elle était accompagnée à l'époque par une augmentation de salaire conséquente : augmentation de 5 % au niveau des grades ouvriers et de 2,5% pour l'ensemble des autres grades et la prime de rendement était passée de 6% à 8%, ce n'est pas le cas aujourd'hui puisque nous sommes à 2.67% pour le niveau ouvrier et à 2.82% en moyenne. Nous connaissons les contraintes budgétaires actuelles et nous ne partageons pas cette politique qui consiste à faire des économies sur le dos du service public et de ses salariés.

Notre première réaction à la lecture du projet a été : **« ils se moquent de nous ! »**. J'espère que vous allez nous faire démentir et que vous serez en mesure d'accorder aux OPA ce que vous leur devez : **une véritable revalorisation salariale !**

Maintenant vous devez nous dire s'il y a une marge de manœuvre dans cette revalorisation salariale, ou les dés sont joués d'avance et il ne reste rien à négocier.